

Plafonds de prix de vente en accession sociale à la propriété au 01/01/2022

Articles R.443-34 et R.331-76-5-1 du CCH pour le PSLA

Prix de vente maximum au m² de surface utile en 2022 - En € hors taxes, prix auquel il convient d'ajouter le taux de TVA applicable à l'opération

(+possibilité de majorer de la moitié, 6 m² au maximum, de la surface du garage ou emplacement réservé au stationnement des véhicules, annexé au logement et faisant l'objet d'une jouissance exclus)

ZONE GEOGRAPHIQUE	Zone A bis	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Montant hors taxes	5 096 €	3 861 €	3 093 €	2 699 €	2 361 €